

# “Légaliser le cannabis ? IMPOSSIBLE !”

► Une association réclame la légalisation du cannabis utilisé à des fins thérapeutiques.

► L'ASBL WeAreSofie a manifesté dimanche en faveur de la légalisation du cannabis. Deux aspects sont mis en avant par l'ASBL. Premièrement, le droit de cultiver à domicile, qui permettrait à tout consommateur de ne pas devoir se fournir sur le marché noir et de consommer le cannabis qui lui convient (en termes de taux de THC).

Elle défend également l'utilisation du cannabis à des fins thérapeutiques. *“Le médecin devrait être mieux formé au cannabis médicinal afin qu'il puisse dire ce dont le patient a besoin en termes de type de plante et de quantité.”*

**LA MARCHE A DÉMARRÉ** à 14h à la gare Centrale. Elle s'est déroulée

alors que la ministre de la Santé, Maggie De Block est mise en demeure par des consommateurs de légaliser et rembourser l'usage thérapeutique de ces substances. Le délai imparti à la ministre expirait dimanche.

Les utilisateurs, réunis au sein de l'ASBL WeAreSofie, se sont plaints de n'avoir aucune réponse. Ce que conteste Maggie De Block. Elle assure dans un communiqué avoir répondu à l'association par mail et par courrier.

La ministre De Block en a profité pour défendre son bilan.

*“Au cours de cette législature, [M<sup>me</sup> De Block] a veillé à ce que les médicaments contenant des ingrédients actifs du cannabis soient autorisés dans notre pays”,* souligne sa porte-parole. *“Elle a créé une base légale et un médicament*

*est déjà autorisé”,* avance-t-elle.

Concernant la demande spécifique de l'association WeAreSofie, qui réclame la légalisation et le remboursement du cannabis et CBD thérapeutiques, la porte-parole indique que *“ce n'est pas possible actuellement”*. Elle souligne

toutefois qu'un *“pas important a déjà été fait”* pour la création d'une agence du cannabis, imposée par une convention des Nations unies sur les stupéfiants de 1961.

**EN MARS, UNE LOI** a été votée rendant possible la création de cette agence au sein de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS) pour contrôler la production de substances cannabinoïdes standardisées. *“Il faut maintenant prendre des arrêtés d'exécution”* afin que l'agence soit effectivement créée.

Les  
consommateurs  
revendiquent le  
droit de cultiver  
leur cannabis.